

ASSOCIATION SPORTIVE MIQUELONNAISE

13 Rue du Stade - Miquelon - BP 8718 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél/Fax : 05 08 41 61 81 - Courriel : asm@cheznoo.net



FICHE DE POSTE ENTRAINEUR PRINCIPAL ASM

Profil :

Le salarié devra être détenteur du Brevet Entraîneur Football.

Une expérience polyvalente est recherchée avec le public jeune, féminin, senior et âgé.

Il devra avoir une grande autonomie dans son poste et le sens de l'anticipation et de l'organisation.

Contexte :

Le titulaire du poste employé en CDD à plein temps sera amené sur la saison de football en extérieur.

Durant cette période, la mission est majoritairement consacrée au développement de la pratique du football et des pratiques diversifiées pour tous les publics, masculins et féminins à partir de 5 ans jusqu'au vétérans.

Il est amené à diriger et manager l'équipe d'encadrement sportif (éducateurs bénévoles et/ou salariés).

La Mission

L'activité est consacrée à l'organisation de la pratique en extérieure proposée au club (football, activités diversifiées).

Rôle :

- ✓ Il propose, planifie, dirige et encadre toutes les **activités sportives** du club
- ✓ Il propose, planifie, dirige des actions en faveur du **Programme Educatif Fédéral**
- ✓ Il participe et accompagne les actions en faveur du **Label jeune**
- ✓ Il est le lien technique entre la Ligue (CTR) et les encadrants technique des autres clubs de l'archipel.
- ✓ Il est l'entraîneur principal de l'équipe 1ere engagée dans le championnat local et dans la coupe de France.
- ✓ Il encadre l'ensemble des activités de toutes les catégories jeunes et féminines.
- ✓ Il participe à toutes les manifestations sportives ou extra sportives du club.

Objectifs :

- ✓ Initier et développer la pratique du football pour l'école de foot

ASSOCIATION SPORTIVE MIQUELONNAISE

13 Rue du Stade - Miquelon - BP 8718 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél/Fax : 05 08 41 61 81 - Courriel : asm@cheznoo.net



- ✓ Développer la pratique en compétition chez les jeunes 9 à 16 ans
- ✓ Développer la pratique féminine
- ✓ Entraîner l'équipe senior pour performer dans le championnat local
- ✓ Développer des activités extra sportives pour accueillir des publics diversifiés

Durée :

Le salarié sera embauché en CDD à temps complet du du 1^{er} mai au 30 septembre 2022.

Rémunération :

Le salaire net mensuel est de 2000 €/mois **avant déduction d'impôt** + les indemnités de fin de contrat.

Une prime au résultat sera attribuée pour le championnat de football senior :

500 € pour le gain du championnat

250 € pour le gain de la coupe de l'archipel

250 € pour la qualification au 3^e tour de la coupe de France

Autres avantages sociaux :

L'employeur prendra en charge le transport avion, aller retour, à partir de son lieu de résidence jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon. Lieu où il doit prendre ses fonctions.

Le salarié sera logé dans un appartement **en collocation avec un autre salarié du club**. Le loyer sera pris en charge par le club.